

Communiqué de presse – 1^{er} octobre 2013

Grande inquiétude des entreprises de construction d'une chute des investissements communaux !

Les PME souffrent déjà en 2013 d'un net recul (-17%) des commandes de travaux communaux lié à l'effet post-électoral bien connu. Mais d'autres indicateurs suscitent de vives craintes, comme le confirme Francis Carnoy, Directeur général de la CCW : « Si l'on cumule les nouvelles charges auxquelles sont soumises les communes à la diminution de leurs recettes en passant par les exigences européennes de contrôle de l'endettement, les investissements en travaux seront durement compromis ».

Les pouvoirs locaux sont le premier investisseur et le principal client de nombre d'entreprises de construction. Il est fondamental de maintenir la capacité et le rythme d'investissements des communes. La CCW lance un appel pressant au Gouvernement wallon et au Ministre Furlan. La construction subit déjà de plein fouet la concurrence déloyale de la main-d'œuvre étrangère. Il faut arrêter ce tsunami social.

« Or, les besoins sont énormes, précise Francis Carnoy, l'entretien du réseau routier, la construction de logements publics, d'écoles, d'hôpitaux et de seniorities, la revitalisation urbaine, la réhabilitation des friches sont des priorités que doivent rencontrer les communes pour répondre aux besoins premiers de leurs concitoyens. Limiter le montant des prêts à 150 ou 180 € par an par habitant sera trop court. »

Par ailleurs, le refinancement des communes ne peut surtout pas passer par un relèvement de la fiscalité immobilière. Face au défi énergétique, à la nécessité de stimuler l'investissement privé dans le logement, il faudrait, au contraire, alléger cette fiscalité.

Mais plusieurs pistes de financement alternatif existent. Par exemple partager avec les communes la future redevance autoroutière afin qu'elles l'investissent en travaux d'entretien du réseau routier. Ou associer les communes au futur plan de relance fédéral et régional, car les travaux communaux soutiennent plus particulièrement les PME. Enfin développer d'autres pistes de financement telles que fonds structurels européens, livrets verts, emprunt populaire, partenariats avec fonds de pension et assureurs (qui ont d'importantes réserves à investir), partenariats public/privé, tiers investisseurs, etc. Le secteur de la construction est prêt à s'y impliquer à condition d'agir dans un contexte bien concerté et bien balisé.

Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:

Francis Carnoy • Directeur général
T 02 545 56 68 • M 0476 47 57 56 • F 02 545 59 05
francis.carnoy@ccw.be